

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance régulière du conseil de la Ville de Waterville tenue le 2 mars 2026, à 19 h 00, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Gaétan Lafond, maire.

Présents :

- M. Étienne Houle, conseiller au siège no. 1
- Mme Jennifer Rudd, conseillère au siège no. 2
- M. Karl Hunting, conseiller au siège no. 3
- M. Yoan Lefebvre, conseiller au siège no. 4
- M. René Bessette, conseiller au siège no. 6

Mme Nathalie Isabelle, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Est absent : M. Marc Morin, conseiller au siège no. 5

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19 h 00 par le maire, M. Gaétan Lafond.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2026
- 3.0 Adoption des comptes payés de février 2026
- 4.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour février 2026
  
- 5.0 Période de questions
  
- 6.0 PIIA et Règlements d'urbanisme :
  - 6.1 Dérogation mineure 2026-01-0005 – 800 chemin Nichol
  
- 7.0 Résolutions :
  - 7.1 Comité aménagement, développement durable et environnement – Règles de fonctionnement
  - 7.2 Nominations au comité aménagement, développement durable et environnement
  - 7.3 Comité Culturel et touristique – Règles de fonctionnement
  - 7.4 Nominations au Comité Culturel et touristique
  - 7.5 Responsable des travaux publics - Entente salariale 2026-2027
  - 7.6 Direction générale - Entente salariale 2026-2027
  - 7.7 Maison de la famille MRC de Coaticook : demande de soutien financier



- 7.8 Entente CSSRS – Autorisation de travaux
  - 7.9 Travaux rue Principale Nord (du pont à Raymond) – Réception définitive et décompte progressif no 7 – Final
  - 7.10 Concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 137 200 \$ qui sera réalisé le 8 avril 2026
  - 7.11 Équipe locale de baseball des jeunes – demande d’aide financière
  - 7.12 Demande de paiement no 12 de Construction Alain Morin (CAM) pour les travaux de réaménagement du Centre multifonctionnel de Waterville
  - 7.13 Demande de paiement no 7 de Les Constructions Yves Lessard Inc pour les travaux de réaménagement du 660 rue Couvent Waterville
  - 7.14 Octroi contrat pour le balayage de rue 2026
  - 7.15 Octroi contrat pour la fourniture d’Alun pour 2026
  - 7.16 Octroi contrat pour l’abat-poussière pour 2026
  - 7.17 Travaux du Centre multifonctionnel – Directives de changement
  - 7.18 TACTIC- Quote-part spéciale
  - 7.19 Camp Kionata – Utilisation des locaux au Collège François-Delaplace
  - 7.20 Affichage poste
- 8.0 Varia
- 9.0 Questions des contribuables
- 10.0 Levée de l’assemblée

6132-2026-03-02

## **ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QU’**en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.c-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d’ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Yoan Lefebvre  
Et résolu à l’unanimité

**D’adopter l’ordre du jour tel que déposé.**



**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2026**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 2 février 2026 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Jennifer Rudd  
Appuyé par le conseiller Yoan Lefebvre  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de la séance du 2 février 2026 soit adopté.

**ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DE FÉVRIER 2026**

Il est proposé par le conseiller René Bessette  
Appuyé par le conseiller Yoan Lefebvre  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** les comptes payés et à payer du 1er au 28 février soient adoptés :  
Les activités courantes du 1er au 28 février : 1 012 285.83\$  
Les salaires du 1er au 28 février : 60 778.76\$

La greffière-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.362.

**DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR FÉVRIER 2026**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois de février 2026.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quatre personnes sont présentes.

Il y a des questions concernant des avis d'infractions qu'ils ont reçus de l'inspecteur en bâtiment et en environnement :



- Droit de stationner une roulotte sur un terrain vacant
- Droit de visite sur les terrains privés
- Identification du véhicule de l'inspecteur
- Etc.

Une rencontre est proposée avec l'inspecteur et la directrice générale pour discuter des différents points.

Une question est adressée concernant une pétition que la ville aurait reçue concernant la sécurité piétonnière sur la King. Elle mentionne qu'il devrait y avoir un partage de la rue avec civisme et que les piétons devraient marcher un derrière l'autre, pour leur sécurité et pour laisser les autos circuler.

Un suivi est demandé concernant la possibilité d'un projet éolien dans la MRC de Coaticook. Le maire explique que rien n'est en cours à ce sujet pour le moment et que le tout sera discuté éventuellement aux rencontres de la MRC.

6136-2026-03-02

### **DÉROGATION MINEURE 2026-01-0005 – 800 CHEMIN NICHOL**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble situé au 800, ch. Nichol (lot 1 802 005) a soumis une demande de dérogation mineure concernant la forme du lot ;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement de lotissement no. 615 exige que les lignes latérales des lots doivent être perpendiculaires à la ligne de rue ;

**CONSIDÉRANT QUE** les lignes latérales du lot projeté ne sont pas perpendiculaires puisque des servitudes sont nécessaire pour la mécanique du bâtiment ;

**CONSIDÉRANT QUE** la superficie de 5000m<sup>2</sup> (CPTAQ) ainsi que le chemin d'accès déjà présent doivent être respectées ;

**CONSIDÉRANT QUE** de l'aménagement et des bâtiments sont existants sur le futur lot en question ;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y aura pas de lotissement ni de construction résidentielle sur d'autres lots adjacents ;

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes de dérogations mineures doivent être analysées selon le règlement sur les dérogations mineures no. 615 et les critères de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU a effectué l'analyse du projet selon ces critères ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'application du règlement de lotissement cause un préjudice sérieux au demandeur ;



**CONSIDÉRANT QUE** la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publique ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure pour régulariser le lotissement du lot 1 802 005 et que les lignes latérales ne soient pas perpendiculaires à la rue, tel que requis par le règlement de lotissement no. 615.

Le conseiller René Bessette déclare qu'il a un intérêt dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par la conseillère Jennifer Rudd  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le Conseil accepte la demande tel que recommandé par le CCU.

6137-2026-03-02

**COMITÉ AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT –  
RÈGLES DE FONCTIONNEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire fusionner les comités embellissement et environnement en mettant sur pied le comité Aménagement, développement durable et environnement ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville souhaite régir officiellement les règles de ce comité ;

**CONSIDÉRANT QU'**un document décrivant les règles de fonctionnement du comité a été déposé aux membres du conseil municipal ;

Il est proposé par le conseiller Yoan Lefebvre  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**D'adopter** les règles de fonctionnement du comité Aménagement, développement durable et environnement de la Ville de Waterville tel que présenté.



**NOMINATIONS AU COMITÉ AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire procéder à la nomination des membres du Comité Aménagement, développement durable et environnement ;

Il est proposé par la conseillère Jennifer Rudd  
Appuyé par le conseiller Yoan Lefebvre  
Et résolu à l'unanimité

**De** nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité Aménagement, développement durable et environnement de la Ville de Waterville :

- Marc Morin, à titre d' élu responsable
- Étienne Ricard
- Ismaël Hauteceur
- Roxanne Côté
- Philippe-David Blanchette
- Frédérique Cournoyer-Derome
- Francis Madore
- L'inspecteur en bâtiment et en environnement

**COMITÉ TOURISME ET CULTURE - RÈGLES DE FONCTIONNEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire mettre sur pied un comité Tourisme et Culture ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville souhaite régir officiellement les règles de ce comité ;

**CONSIDÉRANT QU'**un document décrivant les règles de fonctionnement du comité a été déposé aux membres du conseil municipal

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Étienne Houle  
Et résolu à l'unanimité

**D'adopter** les règles de fonctionnement du comité Tourisme et Culture de la Ville de Waterville tel que présenté.

**NOMINATIONS AU COMITÉ TOURISME ET CULTURE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire procéder à la nomination des membres du Comité Tourisme et Culture;

Il est proposé par le conseiller Yoan Lefebvre



Appuyé par la conseillère Jennifer Rudd  
Et résolu à l'unanimité

**De** nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité Tourisme et Culture de la Ville de Waterville :

- Yoan Lefebvre, à titre d' élu responsable
- Nicholas Williams
- Marie-Chantal Corbeil
- Lucie Morin
- Noémie Côté
- Carole Chassé (Société d'Histoire)
- Gabrielle Grimard
- Paul Doyon, observateur de Vacances Arts Nature
- Macarena Silva (CCCW).

6141-2026-03-02

**RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS - ENTENTE SALARIALE 2026-2027**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de préciser les conditions salariales du responsable du service des travaux publics pour les années 2026-2027;

Il est proposé par le conseiller Étienne Houle  
Appuyé par le conseiller Yoan Lefebvre  
Et résolu à l'unanimité.

**DE** signer la nouvelle entente salariale pour le responsable du service des travaux publics pour l'année 2026-2027, selon les conditions fixées à l'entente négociée entre la Ville de Waterville et Monsieur Desrosiers;

**D'**autoriser le maire et la direction générale à signer ladite entente.

6142-2026-03-02

**DIRECTION GÉNÉRALE - ENTENTE SALARIALE 2026-2027**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de préciser les conditions salariales de la directrice générale pour les années 2026-2027;

Il est proposé par le conseiller René Bessette  
Appuyé par le conseiller Étienne Houle  
Et résolu à l'unanimité.

**DE** signer la nouvelle entente salariale pour la Directrice générale pour les années 2026-2027, selon les conditions fixées à l'entente négociée entre la Ville de Waterville et Madame Isabelle;

**D'**autoriser le maire à signer ladite entente.



**MAISON DE LA FAMILLE MRC DE COATICOOK : DEMANDE DE SOUTIEN**

**CONSIDÉRANT QUE** la Maison de la famille de la MRC de Coaticook est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser l'épanouissement des familles en leur offrant accompagnement, soutien et activités;

**CONSIDÉRANT** la demande de soutien financier de la Maison de la famille afin d'assurer la continuité de leurs services;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs familles de la Ville de Waterville ont bénéficié de leurs services;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Yoan Lefebvre  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville octroie une aide financière de 250 \$ à la Maison de la Famille de la MRC de Coaticook pour 2026.

**ENTENTE CSSRS – AUTORISATION DE TRAVAUX**

**CONSIDÉRANT** l'Entente conclue le 6 mars 2023 entre la Ville de Waterville et le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) relativement à l'utilisation du terrain et des modules de jeux situés au 360, rue Compton Est;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance du projet de réaménagement de la cour d'école du CSSRS, lequel sera réalisé en partie sur un terrain appartenant à la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** la réalisation de ce projet d'aménagement (installation de modules de jeux, clôtures, etc.) ainsi que l'entretien futur de ces installations relèvent entièrement du CSSRS;

Il est proposé par le conseiller Étienne Houle  
Appuyé par la conseillère Jennifer Rudd  
Et résolu à l'unanimité

**D'autoriser** le CSSRS à effectuer les travaux décrits ci-haut sur la portion du terrain appartenant à la Ville.

**TRAVAUX RUE PRINCIPALE NORD (DU PONT À RAYMOND) – RÉCEPTION DÉFINITIVE ET DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 7 – FINAL**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur Eurovia a réalisé les travaux;



**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur doit présenter un décompte progressif afin d'obtenir un paiement;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Exp nous recommande le paiement du décompte no 7 et la réception définitive présentés par Eurovia;

Il est proposé par le conseiller René Bessette

Appuyé par le conseiller Yoan Lefebvre

Et résolu à l'unanimité

D'approuver le décompte progressif no. 7 final de Eurovia ainsi que la réception définitive, pour les travaux de réfection de la rue Principale Nord (du pont à Raymond), tel que recommandé par Exp, au montant de 67 139.40\$ taxes incluses, tenant compte de la libération de la retenue contractuelle de 5% et d'une retenue permanente de 14 000\$.

6146-2026-03-02

**CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 137 200 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 8 AVRIL 2026**

**ATTENDU QUE**, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Ville de Waterville souhaite emprunter par billets pour un montant total de 137 200 \$ qui sera réalisé le 8 avril 2026, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
487	137 200 \$

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting

Appuyé par le conseiller René Bessette

Et résolu à l'unanimité

**QUE** le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 8 avril 2026;
1. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 8 avril et le 8 octobre de chaque année;
2. les billets seront signés par le maire et la greffière-trésorière ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

<b>2027</b>	<b>25 300 \$</b>	
<b>2028</b>	<b>26 400 \$</b>	
<b>2029</b>	<b>27 400 \$</b>	
<b>2030</b>	<b>28 500 \$</b>	
<b>2031</b>	<b>29 600 \$</b>	<b>(à payer en 2031)</b>
<b>2031</b>	<b>0 \$</b>	<b>(à renouveler)</b>



**ÉQUIPE LOCALE DE BASEBALL DES JEUNES - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la règlement de taxation 2026 impose une tarification pour la location des terrains de balle ;

**CONSIDÉRANT QUE** la ligue de baseball des jeunes demande à la Ville une aide financière pour compenser cette tarification;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting

Appuyé par le conseiller Étienne Houle

Et résolu à l'unanimité

**DE** remettre une aide financière de l'équivalent de la taxation de location à la ligue de baseball des jeunes pour l'année 2026.

**DEMANDE DE PAIEMENT NO 12 DE CONSTRUCTION ALAIN MORIN (CAM) POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE WATERVILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur CAM a réalisé une partie des travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur a présenté une demande de paiement no 12 pour son avancement des travaux en date du 24 février 2026;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme mandatée pour la surveillance ADSP, représentée par son sous-traitant Mire Architecture, a produit le certificat de paiement no 12 en bonne et due forme pour la demande de paiement no 12;

Il est proposé par le conseiller René Bessette

Appuyé par le conseiller Yoan Lefebvre

Et résolu à l'unanimité

**D'**accepter le certificat de paiement no 12 préparé par Mire Architecture et;

**D'**approuver la demande de paiement no 12 de CAM au montant de 686 404.80\$ taxes incluses pour les travaux de réaménagement du Centre multifonctionnel **conditionnellement à la réception des quittances conformes.**

**DEMANDE DE PAIEMENT NO 7 DE LES CONSTRUCTIONS YVES LESSARD INC POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU 660 RUE COUVENT WATERVILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur Les Constructions Yves Lessard Inc. a réalisé une partie des travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur a présenté une demande de paiement no 7 pour son avancement des travaux en date du 23 février 2026;



**CONSIDÉRANT QUE** la firme mandatée pour la surveillance Architech Design, a produit le certificat de paiement no 7 en bonne et due forme pour la demande de paiement no 7;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité

**D'**accepter le certificat de paiement no 7 préparé par Architech Design et;

**D'**approuver la demande de paiement no 7 de Les Constructions Yves Lessard Inc. au montant de 98 673.38\$ taxes incluses pour les travaux de réaménagement du 660 rue du Couvent.

6150-2026-03-02

### **OCTROI CONTRAT POUR LE BALAYAGE DE RUES 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville doit procéder à des travaux de balayage de rues;

**CONSIDÉRANT QUE** quatre entreprises ont soumis les prix suivants :

<b>Entreprises</b>	<b>Prix avant taxes</b>	<b>Prix avec taxes</b>
Entreprises Simon Maurice inc.	12 750.00 \$	14 659.31 \$
Les Entreprises TREMA	13 283.20 \$	15 272.36 \$
Les Entretiens H.P.	12 737.64 \$	14 645.10 \$
Myrroy Division Estrie inc.	13 241.25 \$	15 224.12 \$

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission de la compagnie Les Entretiens H.P. représente le prix le plus bas conforme;

Il est proposé par le conseiller Yoan Lefebvre  
Appuyé par le conseiller Étienne Houle  
Et résolu à l'unanimité

**D'**octroyer le contrat de balayage de rues à Les Entretiens H.P. au montant de 12 737.64 \$ plus taxes pour l'année 2026.

6151-2026-03-02

### **OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'ALUN POUR 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville doit acheter de l'alun pour le traitement de ses eaux usées;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville a reçu deux soumissions se décrivant comme suit;



Entreprise	Prix par kg (avant taxes)	Montant (avant taxes)
Brenntag Canada Inc.	0.76 \$	15 200.00\$
Univar Solutions Canada Ltée	0.77 \$	15 400.00\$

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission de la compagnie Brenntag Canada Inc. représente le prix le plus bas conforme ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette dépense est prévue dans le budget 2026 de la Ville de Waterville;

Il est proposé par la conseillère Jennifer Rudd

Appuyé par le conseiller René Bessette

Et résolu à l'unanimité

**DE** retenir la soumission de la compagnie Brenntag Canada Inc. pour la fourniture d'alun pour l'année 2026.

6152-2026-03-02

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'ÉPANDAGE DE L'«ABAT-POUSSIÈRE» POUR 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville doit acheter de l'abat-poussière pour l'entretien de son réseau routier pour la saison 2026 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville a reçu des soumissions de trois entreprises différentes se décrivant comme suit ;

Entreprise	Prix par litre avant taxes	Total avant taxes	Total taxes incluses
Entreprises J. Provost inc.	0.425 \$	48 450.00\$	55 705.39\$
Entreprises Bourget inc.	0.4712 \$	53 716.80\$	61 760.89\$
Somavrac	0.49 \$	55 860.00\$	64 225.04\$

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission de la compagnie Entreprises J. Provost inc. représente le prix le plus bas conforme ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette dépense est prévue dans le budget 2026 de la Ville de Waterville ;

Il est proposé par le conseiller René Bessette

Appuyé par le conseiller Karl Hunting

Et résolu à l'unanimité

**DE** retenir la soumission de la compagnie Entreprises J. Provost inc ;



D'autoriser l'achat de 114 000 litres de solution abat-poussière 35% Vrac ;

D'autoriser la dépense de 48 450.00\$ plus taxes.

6153-2026-03-02

### **TRAVAUX DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL – DIRECTIVES DE CHANGEMENT**

**CONSIDÉRANT** le contrat visant l'exécution de travaux de réaménagement et d'ajouts d'issues au centre multifonctionnel de Waterville octroyé à Construction Alain Morin inc par la résolution 5811-2024-12-19 le 19 décembre 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de transformation de l'église en Centre multifonctionnel sont en cours ;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme d'architecte présente, en date du 24 février 2026, la directive de changement (DC-A-14) concernant des travaux de scellement des ouvrages en sous-œuvre au montant de 520.66\$ avant taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme d'architecte présente, en date du 24 février 2026, la directive de changement (DC-S-21) concernant des travaux d'ajustement de plaques et remplissage de colonnes au montant de 12 460.73\$ avant taxes;

Il est proposé par le conseiller Yoan Lefebvre

Appuyé par le conseiller René Bessette

Et résolu à l'unanimité

D'approuver les directives de changement DC-A14 et DC-S-21 tel que précédemment mentionnées sous réserve de certaines validations;

De financer cette dépense par les subventions obtenues pour ce projet et le règlement d'emprunt no 670;

D'autoriser le paiement de la dépense, sur réception des décomptes et approbation du conseil, selon les étapes prévues au devis, et ce jusqu'au montant maximal autorisé.

6154-2026-03-02

### **TACTIC – QUOTE-PART SPÉCIALE**

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2018-10-201, la MRC a consenti en faveur de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie un cautionnement général garantissant les obligations financières de la Table d'action en communication et technologies de l'information de la MRC de Coaticook (TACTIC);

**ATTENDU** que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a autorisé la MRC à se porter caution desdites obligations ;



**ATTENDU** les négociations entre les parties pour convenir d'un règlement global et final à cet effet incluant capital, intérêts et frais applicables ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2026-02-070 la MRC a accepté de verser à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie la somme forfaitaire de 1 100 000 \$ afin de s'acquitter **totalemment** des obligations financières de la TACTIC;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2019-10-193, le Conseil de la MRC avait convenu que si une quote-part devait être établie eu égard à ce projet particulier, celle-ci serait assumée par l'ensemble des municipalités locales selon une proportion prédéterminée calculée en fonctions du nombre de portes non desservies à cette époque ;

Il est proposé par le conseiller René Bessette  
Appuyé par la conseillère Jennifer Rudd  
Et résolu à l'unanimité

De payer la somme établie par la quote-part imputée à la Municipalité de la façon suivante : 1 seul versement en 2027;

De transmettre une copie de la présente résolution à la MRC pour l'en informer.

6155-2026-03-02

### **CAMP KIONATA – UTILISATION DES LOCAUX AU COLLÈGE FRANÇOIS-DEPLACE**

**ATTENDU QUE** le Camp régional Kionata utilise les locaux de l'école François-Delaplace pour offrir un service d'animation estivale aux familles de la région;

**ATTENDU QUE** l'école François-Delaplace met à la disposition du Camp Kionata divers locaux, équipements et services durant toute la saison estivale 2026;

**ATTENDU QUE** la Ville souhaite contribuer financièrement afin de soutenir la tenue du camp pour l'été 2026;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville accorde une aide financière de 5000 \$ au Collège François-Delaplace pour l'utilisation de ses locaux par le Camp régional Kionata durant l'été 2026.



**AFFICHAGE POSTE DE GREFFIER ADJOINT**

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville souhaite pourvoir un poste de greffier adjoint (poste permanent, cadre) afin de soutenir la direction générale dans l'administration et la gestion menant au bon fonctionnement de la Ville;

**ATTENDU QUE** les conditions de travail prévues pour ce poste comprennent un horaire à temps plein de 35 heures par semaine;

**ATTENDU QUE** l'offre d'emploi préparée par l'administration décrit les principales responsabilités et les qualifications recherchées;

Il est proposé par le conseiller Yoan Lefebvre  
Appuyé par la conseillère Jennifer Rudd  
Et résolu à l'unanimité

**D'autoriser** l'affichage du poste de greffier adjoint (poste permanent, cadre) tel que présenté.

**VARIA****QUESTION DES CONTRIBUABLES**

Quatre personnes sont présentes.

Une personne demande des explications sur la quote-part spéciale pour TACTIC.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Étienne Houle  
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 20 h 10.

---

Gaétan Lafond, maire

---

Nathalie Isabelle, greffière-trésorière

